

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Un mois après les élections municipales,
permettez moi de vous remercier pour
la confiance que vous venez de m'accorder.

Je serai avec le soutien de
l'équipe municipale au service de tous
avec pour objectif l'intérêt général
Et le rayonnement de notre village.

La vie communale a repris son cours avec
la constitution des commissions communales
et le vote du premier budget de notre mandat.
Un budget équilibré qui s'inscrit dans
la continuité du travail engagé
sans avoir recours à une augmentation
de la fiscalité locale.

Cette année, des aménagements extérieurs
aux abords de la salle des fêtes, du terrain de
rugby et de la mairie seront réalisés ainsi que
quelques entrées de pavillons.

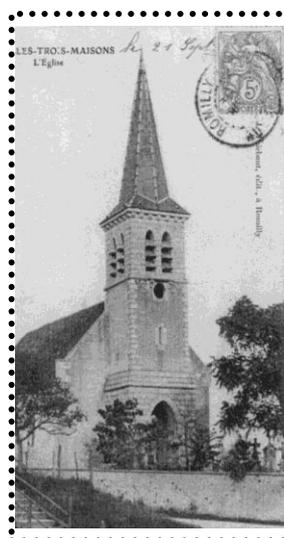
Une réflexion sur la mise en place des
nouveaux rythmes scolaires est en cours
afin de les organiser au mieux .

Voilà pour les chantiers de cette première
année qui commence en douceur.
Le reste se fera petit à petit.

Isabelle Tripier



N° 139
2 MAI 2014




**anniversaire du
8 mai 1945**

11 heures

REUNION AU MONUMENT AUX MORTS.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.

**INSCRIPTION A L'ECOLE
A PARTIR DU LUNDI 5 MAI SUR RENDEZ-VOUS.**

TEL : 03-25-21-64-17

LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire : Isabelle TRIPIER
1er Adjoint : Peggy RUFFIER
2ème Adjoint : Yanic RUCH
3ème Adjoint : Martine MEYNADIER

Conseillers :

Anne-Marie BEGAT, René EFLIGENIR, Agnès FRONTINI,
Pascal GUILLAUME, Corine LEFEUVRE, Guillaume MAMAN,
Adrien PAYEN, Isabelle VELUT, Mickaël VERDIER, Antoine
VEREECKE,
Cédric VIDAL.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du Lundi, Mardi et Vendredi : de 13h45 à 18h00
Le Jeudi : sur rendez-vous avec le maire de 17h30 à 19h00
Le Samedi : Permanence des adjoints 13h00 à 14h00

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le maire participe à toutes les commissions.

Finances. Fêtes et cérémonies	Appels d'offres.	Scolaire, garderie, cantine.	Relation avec les associations et Génération	Fleurissement et Aménagement	bâtiments voirie
Tout le conseil	Corine Lefevre René Efligenir Adrien payen	Peggy Ruffier Martine meynadier Anne-Marie Bégat Antoine Vereecke Agnès Frontini	Ruch yanic René Efligénir Isabelle Velut Cedric Vidal	Peggy Ruffier Isabelle Velut Antoine Vereecke Mickaël Verdier Martine Meynadier	Ruch yanic Isabelle Velut Pascal Guillaume Agnés Frontini Guillaume Maman

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Pascal Guillaume, Martine Meynadier, Isabelle Velut, Mickaël Verdier.
Didier Velut, Michelle Guisié, Gaëlle Emont, Xavier Nicolas

INFORMATIONS

- Les jardins rue du Moulin ont fait l'objet de vandalisme, une plainte a été déposée à la gendarmerie, une enquête est en cours.
- Pour protéger la nidification, il est recommandé de tenir vos chiens en laisse ou de les garder à vue. *Rappel de la loi* Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou (L. n°2005-157 du 23 févr. 2005, art. 125) « de la garde ou de la protection du troupeau », n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation (L. n° 2005-157 du 23 févr. 2005, art. 156) «sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse».
- Vous trouverez joint au bulletin une feuille d'inscription au concours de fleurissement départemental, si vous êtes intéressés, nous vous prions de remettre le document à la mairie avant le 01 juin.
Ce concours est indépendant du concours communal.